

Séance du CET du : 24.05.2022 de 20h00 à 22h00
Lieu : Restaurant scolaire Court-Champs – Echallens, 1040 Echallens

Liste de Présence

	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Jaccard Sandra	Secrétaire	P
3.	Corbaz Julien	Délégué politique EG	P
4.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EG bureau du CET	P
5.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ bureau du CET	P
6.	Pointet Abram	Délégué politique BPJ	P
7.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	P
8.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP bureau du CET	P
9.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
10.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	P
11.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
12.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
13.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EG	P
14.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ	E
15.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	P
16.	Mettraux Vincent	Enseignant ETS	E
17.	Roubaty Raphaël	Enseignant EG	P
18.	Boubakeur Lynda	Parent d'élève ETS	A
19.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	P
20.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EG bureau du CET	P
21.	Pasche Claudia	Parent d'élève VLT/PP	P
22.	Piscitello Joseph	Parent d'élève ETS	A
23.	Zumbrunnen Laetitia	Parent d'élève EG	E
24.	Romano Katia	Parent d'élève BPJ	E
25.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	E
26.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile	P
27.	Lehmann Sébastien	Société civile	P
28.	Simonneau Maïté	Société civile	P
29.	Simon Olivier	Société civile	P
30.	Vacant	Société civile	-
31.	Vacant	Société civile	-
32.	Vacant	Société civile	-
33.	Vacant	Société civile	-

Légende : P = présent / E = excusé / A = absent
Rédactrice : Sandra Jaccard, secrétaire du CET

VLT/PP = Villars-le-Terroir/Poliez-Pittet
 BPJ = Bercher/ Plateau du Jorat
 ETS = Echallens/ Trois-Sapins
 EG = Emile-Gardaz

Ordre du jour

- 1. Accueil**
- 2. Appel** - liste des présences
- 3. Approbation de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du PV** de l'assemblée du 08.02.2022
- 5. Quart société civile** : démarches - nouveaux
- 6. Quart parents – assemblée des parents**
- 7. Election du vice-président**
- 8. Projets 2022** :
 - a. Rétrospective Tour de Romandie, concours créatif du CET
 - b. Rencontres avec les délégués des classes - retour
 - c. Journée à pied à l'école, septembre 2022
 - d. Image du CET – Point logo
- 9. Budget**
 - a. Point budget 2022
 - b. Budget 2023 – Projets (journée à pied, assemblée des parents et Bourlatsaski)
- 10. Date des prochaines séances**
- 11. Divers et propositions individuelles**
- 12. Clôture conviviale : apéritif**

La séance débute à 20h00, elle est ouverte par la Présidente.

De	Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste des présences		
3. Approbation de l'ordre du jour		
Tous	<p>La Présidente précise que le point 7 de l'ordre du jour a été modifié suite aux candidatures pour la vice-présidence ainsi que pour le bureau du CET.</p> <p>➤ Décisions : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.</p>	
4. Adoption du PV de l'assemblée du 08 février 2022		
Tous	<p>➤ Décisions : Le PV a été approuvé à l'unanimité.</p>	
5. Quart société civile		
Présidente	<p>a. Accueil d'un nouveau membre du quart société civile : Mme Maïté Simonneau, représentante de l'APE Echallens, bienvenue à Maïté.</p> <p>b. Nouveaux membres : La Présidente a approché la municipalité d'Echallens pour que le centre d'animation pour les jeunes « Le Caré » d'Echallens rejoigne le quart représentant la société civile. Un animateur devrait intégrer le CET prochainement à l'issue de leur recrutement interne.</p> <p>c. Accueil d'une observatrice pour la soirée : Madame Guliana Riva Présidente de l'APE d'Echallens.</p>	
6. Quart parents – assemblée des parents		
Présidente Piergiorgio Farina	<p>a. Assemblée des parents en automne 2022 : Il a été rappelé à la séance qu'en automne 2022 aura lieu l'assemblée des parents, organisée par notre quart parent. Afin d'attirer les parents, il est bien d'organiser une conférence sur une thématique précise.</p> <p>b. Mission du quart parents : La Présidente indique que l'APE Vaud a été mandaté par le Canton pour soutenir la mise en place des CET pour le quart parent et organiser des séances pour eux pour mieux comprendre le rôle et comment entrer en lien avec les parents des élèves.</p> <p>A cette occasion, Piergiorggio Farina indique qu'au vu du manque d'implication, certains représentants du quart parents sont libres de se retirer de ce dernier.</p>	

7. Election du vice-président et du bureau du CET

Présidente

a. Constitution du bureau du CET :
Sébastien Lehmann a manifesté son intérêt à intégrer le bureau du CET afin d'y représenter la société civile.

Sébastien Lehmann prendra la place de Jenifer Thévenaz ou Carole Milian-Chappuis, selon entente.

A ce jour, le bureau du CET est constitué comme suit :

Quart Parents		<u>Piergiorgio Farina</u>
Quart société civil		Sébastien Lehmann
Quart Ecole		vacant
Quart Politique		Jenifer <u>Thévenaz</u> /Carole Milian-Chappuis
Quart Politique		Christine Trenz Magnin, présidente

➤ **Décision** : Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

A ce jour, le quart représentant l'enseignement reste toujours vacant au sein du bureau et est pour le moment, représenté par un membre du quart politique. La Présidente invite le quart enseignant à intégrer un représentant au bureau prochainement.

b. Election du vice-président du CET :
Piergiorgio Farina, représentant du quart parents a annoncé sa candidature à la vice-présidence.

➤ **Décision** : Piergiorgio Farina est élu à l'unanimité, félicitations.

8. Projets 2022, point de situation :

a. Tour de Romandie - rétrospective du concours du CET :
Nicolas Viguet indique que ce concours a été très apprécié par les classes toutefois, certaines classes étaient déçues de ne jamais avoir reçu les vélos.
La Présidente explique que la distribution de vélos a connu quelques mésaventures : les vélos avaient été mis de côtés à la déchetterie puis certains ont été volés. La communication a également été compliquée avec le comité d'organisation du TDR.

Jenifer Thévenaz indique l'importance d'activer son propre réseau dans ce type de projet. En effet, cette action a permis d'inscrire de nombreux participants au concours. L'impact était plus important que celui mesuré suite à la pose d'affiches en classe.

Marianne Jaquemet précise que c'est un point à retenir à l'avenir.

La Présidente indique que les goodies n'ont toujours pas été reçus de la part de l'organisation du TDR. Il est espéré d'obtenir quelques lots de consolations pour ceux qui n'ont pas remporté le concours. Le souhait était d'offrir une petite attention pour toutes les classes, mais pas certain que cela soit possible.

Sylvain Amaudruz précise que selon le cadre légal, il est interdit de distribuer des produits publicitaires aux élèves. L'idée des goodies sera alors abandonnée, car les lots en question sont en effet des produits publicitaires.

b. Rencontre avec les délégués des classes :

La Présidente félicite le CET pour avoir réussi à mettre en place les rencontres avec les délégués des classes en 2022. Les PV des séances seront annexés au présent PV et l'assemblée remercie Laetitia Zumbrunnen et Céline Brocard pour la rédaction du PV.

Retour sur la rencontre des délégués au collège des Trois-Sapins, degré secondaire : 40 élèves présents.

Le CET a été présenté au moyen d'un support PowerPoint et les délégués avaient préparé une série de questions. Les requêtes seront listées dans le PV de la rencontre.

Points intéressants/ demandes émises :

- Mise à disposition de serviettes hygiéniques pour les filles dans les toilettes.
- Mise à disposition d'horloges dans chaque classe.
- Autoriser les téléphones portables sur le temps de midi dans la salle de jeux.
- Installer un terrain de foot ou de volley entre les deux bâtiments du collège.
- Améliorer le rapport qualité prix/ quantité de la cantine.
- Créer une zone pour le skateboard.
- Séparer le parking vélo du parking des vélomoteurs.
- Demander une machine Selecta.
- Réclamation concernant les beamers qui ne fonctionnent pas bien.
- Possibilité de ne pas organiser les promotions en même temps entre les différents bâtiments du périmètre scolaire.
- Organiser un bal de fin d'année.

Ce dialogue ayant été très apprécié par les élèves, le CET retient l'importance de maintenir ces rencontres à l'avenir.

Sylvain Amaudruz indique que le collège des Trois-Sapins dispose d'une configuration particulière : les trois bâtiments appartiennent à la commune et le quatrième bâtiment appartient à l'ASIRE. Cela porte préjudice à l'établissement et rend la situation complexe au vu des différents intervenants.

Retour sur la rencontre des délégués au collège de Bercher, degré secondaire :

Céline Brocard présente les points :

Points intéressants retenus :

- Projet de création d'un mur de parole.
- Triste aventure des carafes d'eaux : une élève s'est investie pour obtenir des carafes d'eau dans les cantines. Mais a été déçue de la réponse reçue de la part de l'ASIRE.

Le sujet est récurrent, les élèves ont régulièrement de bonnes idées, mais souvent leur travail n'est pas reconnu et les réponses données aux élèves pas expliquées de manière pertinente. Par exemple, concernant la demande mettre à disposition une place de parking pour personnes en situation de handicap à Echallens. Le refus de la commune n'a pas été expliqué aux requérants.

Il rappelle que si les projets sont pertinents, la mise en place peut être rapide

Christian Berdoz indique que les élèves sont vivement encouragés à dialoguer et à s'exprimer, mais en constatant la réponse reçue de la part de l'ASIRE au sujet du projet des carafes d'eau, il déplore que certains élèves n'osent plus s'exprimer.

Abram Pointet rajoute que le respect doit être mutuel, tant de la part des élèves que de la part de l'ASIRE .

Ce sujet devrait être approfondi auprès de l'ASIRE.

La Présidente précise l'importance de maintenir un lien par le biais des rencontres avec les délégués.

De ce constat découlent deux axes de réflexion :

1. Il est aussi important de rencontrer les élèves du primaire, en voyant comment ces rencontres peuvent être mises en place.
2. Il est important de travailler sur la communication avec/de l'ASIRE pour que les élèves puissent comprendre les tenants et aboutissants.

Annelise Isaaz indique qu'elle a pour objectif de travailler sur l'amélioration de cette communication entre les écoles, le CET et l'ASIRE. Cependant, le financement est toujours problématique. La charge du CODIR est de raisonner les coûts. Cependant, ce travail est important et doit être entrepris.

Christophe Wegmann indique qu'il est important de consolider les relations entre les établissements scolaires, les élèves, le CODIR et le CET afin que les informations soient relayées au mieux.

Sébastien Lehmann précise que suite à la démarche du CET de rencontrer les élèves, il est de notre devoir de donner des réponses aussi vite que possible à certains points revendiqués, afin d'encourager la démarche auprès des élèves.

Christian Berdoz rend attentif sur la temporalité des réponses liées à certains projets. Selon les thématiques, le délai de réponse peut être plus au moins long.

Sylvain Amaudruz indique que l'enjeu est de trouver un moyen de mettre en place un flux de communication/ relais selon les demandes et besoins.

Olivier Simon interroge les directeurs sur le processus dans les autres établissements. Nicolas Viguet répond que la particularité du CET de l'ASIRE est la taille de l'arrondissement, ce qui rend la connexion entre les délégués et l'ASIRE compliquée.

→ De cette discussion découle :

1. La proposition de réorganiser notre CET en sous-commissions représentées par les délégués de chaque établissement, afin de faciliter le travail sur des thématiques particulières par établissement et garder une certaine proximité avec ceux-ci.
2. Besoin de s'organiser en processus.
3. Besoin d'un mode de fonctionnement.
4. Mettre en place des modalités de collaboration.

➤ **Décision** : La Présidente propose de se mettre en lien avec Christian Berdoz, le bureau du CET et Annelise Isaaz afin d'avancer sur le projet concret des carafes. Pour les autres sujets, il faudra voir par la suite, en fonction de l'organisation du CET.

c. Journée à pied à l'école :

La prochaine édition de la journée à pied à l'école aura lieu le 16.09.2022. La prochaine séance du CET aura lieu le 20.09.2022. Le groupe de travail est en place et le projet avance. Un courriel sera envoyé dans le courant de l'été afin de solliciter les membres du CET.

- d. Logo du CET :
Jenifer Thévenaz présente la réflexion menée autour du logo, Selon le budget alloué par l'ASIRE et l'urgence en termes de communication notamment pour les flyers imprimés à l'occasion de la journée à pied à l'école. Quatre propositions ont été faites

➤ **Décision** : La préférence a été votée et Jenifer Thévenaz va encore travailler sur les couleurs et les détails avant que le logo ne soit choisi définitivement cet été.

9. Budget

Une rencontre aura lieu avec le CODIR de l'ASIRE le 31.05.2022 afin de présenter le budget pour 2022-2023 :

- a. Point budget 2022 :

Budget ASIRE		2022	
Conseil d'établissement		budget	compte
rubrique	Titre		
1030	Conseil d'établissement	21800	
1030.3003	jetons de présence	10000	
1030.3011	salaire secrétaire	3000	
1030.3030	assurances sociales	500	
1030.3069	remboursement de frais	2500	
1030.3101	Imprimés et fournitures d	800	
1030.3109	Projet CET	5000	
1030.3189	honoraires et prestations diverses		

Dépenses actuelles - point de situation :

Projet	Montant
Concours Créatif pour le Tour de Romandie	Frs. 2169.90
A ajouter décompte des frais du groupe de travail	Frs. 2300.- (estimation) sous poste jetons de présence
Bourlatsaski – journée avec les élèves	Frs. 1079.70
Participation Formation JS	Frs. 800.-
Journée à pied à l'école	Frs. 3400.-
Achat banderoles et t-shirts et autres	Frs 1200.-
Logo	500.-
A ajouter décompte des frais honoraires	

b. Budget 2023 :

CET – ASIRE

9. b. Budget 2023

Budget 2023 :

- Prévoir le budget 2023 pour année scolaire 2022-2023 1er et 2ème semestre + 1er semestre année 2023-2024
- Augmentation-réajustement des jetons de présences
- Diminution des remboursement de frais
- Augmentation du Projet CET

1030	Conseil d'établissement	25300
1030.3003	jetons de présence	13000
1030.3011	salaire secrétaire	3000
1030.3030	assurances sociales	500
1030.3069	remboursement de frais	1500
1030.3101	Imprimés et fournitures de bureau	800
1030.3109	Projet CET	6500
1030.3189	honoraires et prestations diverses	

CET – ASIRE

9. Budget 2023

Budget 2023 ->

Réflexion sur le poste

Projet période scolaire: 2022-2023 2ème semestre et anticipé 1er semestre 2023-2024

- formation JS 2-4 jeunes.
- Septembre 2023 : à vérifier avec CodirAsire journée à pied
- Nouveau projet : visite des cantines ?

Autres

Journée à pied (sept 2023)	3000
Assemblée des parents (oct 2023)	1500
Bourlatsaski Bercher (janvier 2024)	
«Journée ski test» Trois-Sapins (janvier 2023)	700
Formation JS (participation de frs 200.- par formation (4 personnes) formation 2023)	800
Projet des délégué.e.s /futur projet	1700

Concernant le Bourlatsaski, la formule sera organisée à l'avenir une année sur deux à Bercher respectivement Echallens. Pour 2023, c'est Echallens qui mettra en place le « Troisapaski ».

Sébastien Lehmann propose de remettre en place un concours dans le cadre de nouveaux projets, car cela a bien fonctionné cette année. Il serait bien que chaque année ou tous les deux ans le CET crée un évènement ou participe à un évènement. Il est important que le lancement se fasse au début de l'année scolaire, lorsque les enseignants choisissent les thèmes de travail pour l'année.

Olivier Simon propose d'ajouter un budget « Lot » pour les promotions, p. ex : un prix du CET redistribué aux élèves pour augmenter notre visibilité.

	<p>➤ Décision : L'assemblée se met d'accord pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter de CHF 1'000.- le budget proposé, pour un budget total de CHF 26'500.- en 2023. - Bourlatsaski/ Troisapaski : baisse du montant alloué à la sortie de ski à CHF 500.- et CHF 400.- pour la formation à présenter à Christine. - Allouer systématiquement CHF 200.-, soit CHF 100.- de prix du CET par établissement pour les promotions, pour les années à venir. - Donner le prix du CET de CHF 100.- par établissement à Bercher et Trois-Sapins, pour l'année 2022 déjà. 	
<p>10. Dates des prochaines séances</p>		
	<p>Les prochaines séances du CET auront lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 20.09.2022 à 20h, lieu à définir - Le 22.11.2022 à 20h, lieu à définir 	
<p>11. Divers et propositions individuelles</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur le quart représentant la société civile - Constitution du bureau du cet – quart enseignant 	

Annexes : PV rencontre des délégués au collège des Trois-Sapins et à Bercher.

La séance est levée à 22h30 suivi d'un apéritif
Prochaine réunion fixée au 20 septembre 2022 à 20h00

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenz Magnin
Présidente



Sandra Jaccard
Secrétaire